

Nom et adresse du destinataire	
FERME A QUESNEL INC 294 RANG STE JULIE STE MARTHE VAUDREUIL QUEBEC	JOP1W0
Adresse du lieu de travail	
294 RANG STE JULIE STE MARTHE VAUDREUIL QUEBEC	JOP1W0
Adresse à:	N° de téléphone

N° du rapport I162235	N° du dossier d'intervention 2516102
N° de chantier	N° region 37
N° Éta ou ENL	

Début de l'intervention	Année	mois	jour	heure	minute
	95	01	24	13	00
Durée de l'intervention	Heures		minutes		
	020		00		

Reference	
-----------	--

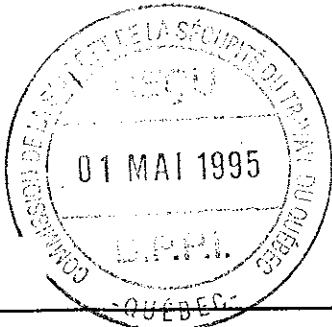
Nom de l'intervenant GAUDREULT YVON	N° de l'intervenant 32519
--	------------------------------

Visite	Oui	Non
	X	

Rapport

RAPPORT DISTRIBUÉ À:

MONSIEUR
DOCTEUR YVES LAMBERT, CORONER
CLSC SEIGNEURIE-DE-BEAUHARNOIS
MONSIEUR
MONSIEUR
ENTRE DE DOCUMENTATION



Copie remise sur les lieux (en lettre moulées)		Copies distribuées selon (voir dernière page)	
		<input type="checkbox"/> Art 19	<input checked="" type="checkbox"/> Art 183
Fonction	Date du rapport	Année	mois
<i>Inspecteur</i>		95	04
			18

N° du rapport

I162235

N° du dossier d'intervention

2516102

Rapport

RAPPORT D'ENQUÊTE D'ACCIDENT**DIRECTION GÉNÉRALE RICHELIEU-SALABERRY
BUREAU DE VALLEYFIELD**

**UN CULTIVATEUR EST DÉCÉDÉ SUITE À UN ENFONCEMENT DE
LA BOÎTE CRÂNIENNE ET DE L'ÉCRASEMENT DE LA CAGE THORACIQUE
EN TOMBANT DE SON TRACTEUR À L'INTÉRIEUR DE L'ÉTABLE
LE 12 JANVIER 1995 VERS 9 H 15
À LA FERME A. QUESNEL DE STE-MARTHE**

N° du rapport

I162235

N° du dossier d'intervention

2516102

Rapport

SECTION I**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR L'ACCIDENT****1.1 SOMMAIRE**

Le propriétaire d'une ferme est décédé suite à un enfoncement de la boîte crânienne et de l'écrasement de la cage thoracique lorsqu'il est tombé de son tracteur à l'intérieur de l'étable.

1.2 DATE ET HEURE

Le 12 janvier 1995 vers 9 h 15.

1.3 ACCIDENTÉ

NOM :

SEXE : Masculin

ÂGE :

FONCTION HABITUELLE : cultivateur

ANCIENNETÉ SUR CETTE FERME : enregistré à la CSST en 1989

Rapport

SECTION II

DESCRIPTION GÉNÉRALE

2.1 DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DE LA FERME

C'est une ferme laitière de 45 vaches.

2.2 PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

La ferme A. Quesnel fait partie du secteur 26 - Agriculture - qui est non réglementée pour l'organisation de la santé et de la sécurité du travail.

SECTION III

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ IMPLIQUÉE

3.1 DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ IMPLIQUÉE LORS DE L'ACCIDENT

Après avoir fait la traite des vaches, nettoyé l'étable et étendu la paille, M. entre son tracteur dans l'étable pour le mettre à l'abri et le garder au chaud.

3.2 DESCRIPTION DU LIEU DE TRAVAIL

L'accident s'est produit dans une étable où il y a 45 vaches disposées côte à côte de chaque côté d'une allée centrale.

Les animaux sont en stabulation (séjour des vaches dans l'étable) entravés avec litière où on emploie des nettoyeurs d'étable continus qui circulent en circuit fermé dans deux rigoles situées derrière les vaches pour l'évacuation mécanique du fumier (photo I).

Le tracteur est garé entre les rigoles près de la porte sud de l'étable.

Rapport

Le lait de la traite des vaches est acheminé à des contenants à l'aide de conduites métalliques fixes dont certaines sont suspendues au plafond. Une de ces conduites est près de la porte d'entrée du tracteur (photo II).

SECTION IV

L'ACCIDENT4.1 CHRONOLOGIE DE L'ÉVÉNEMENT

M. et son père, M. , se lèvent vers 4 h 30 pour la traite des vaches. M. sort le tracteur de l'étable afin de ne pas nuire aux activités. Il referme la porte et la traite des vaches dure jusqu'à environ 7 h 00. Après cette activité, ils vont à la maison pour prendre le déjeuner.

Ils retournent à l'étable vers 8 h 00 pour la nettoyer et étendre la paille. Le nettoyage dure jusqu'à 9 h 00. Avant d'étendre la paille, M. , retourne à la maison parce que les poussières l'incommodent. Une machine est utilisée pour étendre la paille et l'activité dure environ 10 minutes.

M. revient à l'étable entre 9 h 30 et 9 h 40. En s'approchant, il entend beaucoup de bruit provenir de l'étable. En y entrant, l'air est enfumé, le tracteur est en marche et une des roues arrière tourne sur le mur opposé à la porte par laquelle entre le tracteur. Il se dirige vers le tracteur qu'il arrête et c'est à ce moment qu'il aperçoit M. gisant en travers sur la dalle de béton.

M. est décédé lors de son transport en ambulance vers l'hôpital.

4.2 CONSTATATIONS ET INFORMATIONS RECUEILLIES

- Lors de l'accident, il n'y a aucun témoin;

Rapport

- M. entre son tracteur dans l'étable parce qu'il y fait chaud et que son garage n'est pas chauffé;
- pour entrer le tracteur dans l'étable, habituellement il procède de la façon suivante :
 - . il ouvre la porte;
 - . il recule le tracteur sur la dalle entre les rigoles jusqu'à environ 7 à 8 mètres;
 - . il descend du tracteur tout en laissant le moteur en marche;
 - . il referme la porte;
 - . il remonte sur le tracteur et il le met en marche avant afin de placer la pelle le plus près possible de la porte.
- la journée de l'accident :
 - . la porte est fermée;
 - . le moteur du tracteur est en marche;
 - . le tracteur est embrayé en vitesse arrière;
 - . le tracteur est adossé au mur opposé à la porte.
- trois fournisseurs d'équipements agricoles de marques différentes mentionnent que :
 - . c'est difficile mais possible d'embrayer un tracteur de ce modèle en marche arrière sans utiliser la pédale d'embrayage;
- le tracteur a été examiné par le fournisseur et aucune anomalie n'a été décelée;
- il y a du fumier sur les semelles des bottes de M. et sur le plancher;
- le matin du 12 janvier, il tombe une pluie verglaçante;
- le tracteur est couvert de verglas;
- M. a été retrouvé à environ 6 mètres de la porte;
- les causes immédiates de la mort selon l'autopsie (voir annexe I) sont provoquées par un écrasement de la cage thoracique et par l'enfoncement de la boîte crânienne dû à un écrasement ou à un coup violent.

Rapport

Dimensions de l'étable (photos III et IV)

- La longueur de l'étable est de 24 mètres;
- La largeur de la dalle de béton entre les rigoles est de 2,60 mètres;
- La hauteur de la porte est de 2,21 mètres;
- La largeur des rigoles est de 43 cm;
- La conduite où le lait circule est à 2,13 mètres au-dessus de la dalle de béton;
- La hauteur du plafond est à 2,61 mètres au-dessus de la dalle de béton.

Caractéristiques du tracteur

- Tracteur Marey-Ferguson 399 de 90 cv à 4 roues motrices (photo V);
- Boîte de 12 vitesses avant et 4 arrière;
- En montant dans le tracteur, le premier instrument rencontré est la pédale d'embrayage, ensuite le bras de vitesse;
- La vitesse arrière est celle près de la pédale d'embrayage et le bras vers le moteur (photo VI);
- Pour entrer le tracteur dans l'étable, on doit enlever le tuyau d'échappement, le filtre et la structure anti-renversement;
- La hauteur du sol jusqu'au haut du volant est de 1,70 mètres;
- La longueur est de 4,215 mètres;
- La largeur est de 2,215 mètres;
- Pour entrer le tracteur dans l'étable, M. ... doit se plier sur le volant et légèrement à côté;
- Parfois, le conducteur ne s'assoit pas pour embrayer le tracteur; il procède de la façon suivante :

N° du rapport I162235	N° du dossier d'intervention 2516102
--------------------------	---

Rapport

- . un pied reste sur une des marches, l'autre sur la pédale d'embrayage, une main sur le volant et l'autre sur le bras de vitesse;
- M. _____ a une infirmité à la main gauche; il n'a pas beaucoup de force et sa main ne se referme pas complètement;
 - La conclusion du rapport du policier-enquêteur est que M. _____ est tombé de son tracteur sur une vache puis sur le plancher et que la pelle du tracteur l'a heurtée à la tête.

4.3 ÉNONCÉ ET ANALYSE DES CAUSES POSSIBLES

Les informations recueillies nous permettent de formuler trois hypothèses pour expliquer l'accident :

- 1- M. _____ s'est frappé la tête sur le cadre de la porte en reculant son tracteur.
- 2- M. _____ s'est frappé la tête sur la conduite pour amener le lait en reculant son tracteur.
- 3- M. _____ a fait une fausse manoeuvre en voulant avancer le tracteur près de la porte.

4.3.1 M. _____ s'est frappé la tête sur le cadre de la porte en reculant son tracteur

L'espace entre le volant et le haut de la porte est à peine de .5 mètre et le conducteur doit se plier sur le volant pour traverser la porte. M. _____ aurait mal évalué la distance à parcourir avant de franchir la porte et en se relevant, il aurait heurté le cadre de la porte avec sa tête. Il aurait tombé sur le plancher et le tracteur aurait continué sa course jusqu'au mur opposé.

Cependant, si cette hypothèse est retenue, la porte de l'étable aurait dû être ouverte et le corps de M. _____ aurait dû être près de la porte. Le premier témoin arrivé

N° du rapport	N° du dossier d'intervention
I162235	2516102

Rapport

sur les lieux affirme que la porte est fermée et barrée avec l'épar et que M. ... est à 6 mètres de la porte.

Cette hypothèse n'est pas retenue.

4.3.2 M. ... s'est frappé la tête sur la conduite pour amener le lait en reculant son tracteur

Comme précédemment, il a mal évalué la distance qui reste pour dépasser le tuyau métallique et en se relevant, il heurte le tuyau avec sa tête et il tombe sur le plancher.

De même, si cette hypothèse est retenue, la porte de l'étable aurait dû être ouverte mais le corps de M. ... aurait pu être à 6 mètres de la porte. Le premier témoin arrivé sur les lieux affirme que la porte est fermée et barrée avec l'épar.

Cette hypothèse n'est pas retenue.

4.3.3 M. ... a fait une fausse manoeuvre en voulant avancer le tracteur près de la porte

M. ... recule son tracteur verglacé à l'intérieur de l'étable, il y descend et ferme la porte en abaissant l'épar. Pour remonter sur le tracteur, il doit regarder où il met les pieds pour éviter de glisser dans la rigole tout en avançant les bêtes pour se faire un chemin. Il monte sur le tracteur et il veut le mettre en marche sans s'asseoir. Ses pieds, l'un étant sur une marche et l'autre sur le plancher du tracteur, n'ont pas beaucoup d'emprise et il perd l'équilibre. Il tente de se retenir avec sa main gauche après le volant et il n'y parvient pas. Il tente avec sa main droite de s'agripper au bras de vitesse et ce mouvement embraye la boîte de vitesse en marche arrière. En tombant du tracteur, il est heurté et écrasé par la roue avant gauche et possiblement frappé par la pelle.

Cette hypothèse est retenue.

N° du rapport	N° du dossier d'intervention
I162235	2516102

Rapport

4.4 FACTEURS CONTRIBUTIFS RELIÉS AU MILIEU DE TRAVAIL

4.4.1 L'état des lieux et la température extérieure

Les résidus de fumier et la paille qui recouvrent le plancher collent aux semelles des bottes et se retrouvent sur les marches et le plancher du tracteur. Si on ajoute la glace qui s'est formée à cause du verglas, les risques de chute sont accrus.

4.4.2 La méthode utilisée pour conduire le tracteur

Parce que de la glace recouvre le siège du tracteur, M. ne s'est pas assis sur le siège mais est resté debout en retenant le volant avec la main gauche. Sa main a glissé sur le volant recouvert de glace, il a perdu pied et est tombé sur une bête.

4.4.3 L'espace autour du tracteur

La largeur du plancher entre les rigoles est de 2,60 mètres et la largeur maximum du tracteur est de 2,215 mètres. Il reste en moyenne moins de ,2 mètre entre la rigole et les roues. Si M. chute du tracteur, il tombera sur ou entre les vaches.

4.4.4 L'infirmité de M.

La force de sa main gauche n'est pas suffisante pour s'agripper au volant recouvert de glace et avec la main droite il aurait voulu attraper le bras de vitesse pour éviter la chute.

Rapport

SECTION V**CONCLUSION****5.1 CAUSE RETENUE**

M. a perdu pied et a chuté du tracteur sur une vache; il a été écrasé par une roue et a été heurté par la pelle du tracteur en tombant de la vache sur le plancher.

L'accident aurait pu être évité si :

- . l'étable n'avait pas servi de garage; et
- . le conducteur s'était assis correctement sur le siège pour manoeuvrer le tracteur.